

Marais de Bovinens (Usinens)

Enjeux du site et actions de gestion 2023–2028

Source : 2023, Syr'usses, Marais de Bovinens – Notice de gestion 2023–2028, 23p



Notice de gestion réalisée avec l'aide financière de :

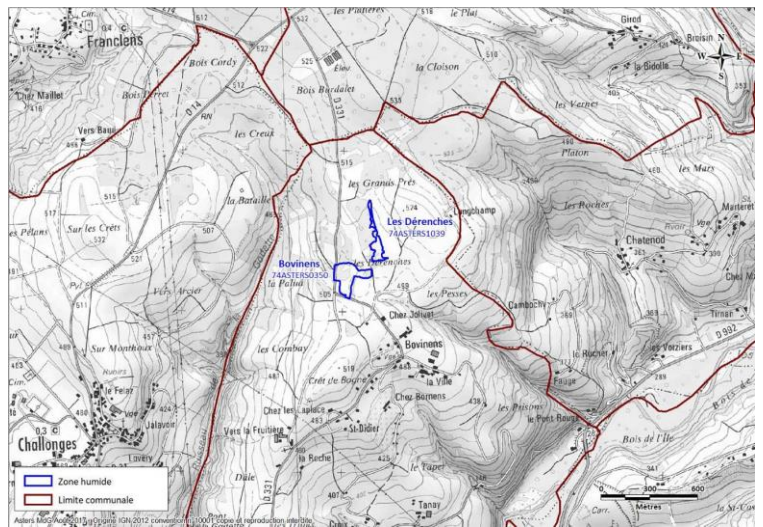


Un site naturel à forts enjeux pour la ressource en eau et la biodiversité

Le marais de Bovinens et la zone humide des Dérenches comportaient autrefois des habitats naturels d'intérêt communautaires. Faute d'entretien et de concertation pour faire évoluer les pratiques agricoles environnantes, ces habitats ont peu à peu disparu et les espèces remarquables qu'ils abritaient également.

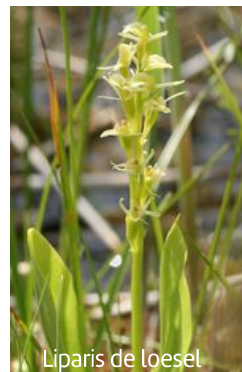
On estime que la flore était diversifiée et riche sur ce site jusque dans les années 1980. Le diagnostic écologique historique faisait état de :

- **153 espèces végétales** répertoriées, dont 4 protégées (l'œillet superbe, le liparis de Loesel, le séneçon des marais et l'orchis de traunsteiner)
- **32 espèces animales** répertoriées, dont 2 présentent un intérêt patrimonial (le cuivré des marais, revu en 2018 et le crapaud commun, présent en 2023). Le milieu constitue également une zone refuge pour le gibier.



Du point de vue de la ressource en eau, ces zones humides, en lien avec les autres zones humides environnantes, assurent de multiples fonctions :

- **Maintien d'une bonne qualité de l'eau** : rôle d'épuration ;
- **Régulation des crues** : elles assurent un stockage d'eau dans le sol en période de pluie, et contribuent ainsi à une bonne gestion de la ressource en eau à l'échelle du territoire, en réseau avec d'autres zones humides ;
- **Régulation des étiages** : par restitution lente de l'eau contenue dans les sols en période de sécheresse, elles contribuent au soutien du débit des ruisseaux et des nappes souterraines ;
- **Puits de carbone** : comme toutes les zones humides, elles séquestrent le carbone par la végétation qui s'y développe, et également au sein du sol.



Liparis de Loesel



Orchis de Traunsteiner



Cuivré des marais

Elles présentent enfin un **intérêt paysager** certain.

Fiche d'identité

- Altitude : 505 m
- Superficie : 3,7 ha
- Hydrographie : alimentation par des eaux de ruissellement. 2 exutoires identifiés : un vers le sud-est (vallon des Pesses), qui conflue avec les Ussees au niveau du pont rouge, un vers l'Ouest (ruisseau de la Godette), qui conflue avec les Ussees plus en aval, au lieu-dit Châtel
- Usages dans le bassin versant : pratiques agricoles (vergers, cultures, prairies de fauche) et chasse

Mais un site altéré d'un point de vue fonctionnel

Le site se trouve altéré par :

- un envahissement progressif des secteurs ouverts par la végétation arbustive. Cet embroussaillage conduit à une fermeture progressive des milieux, un atterrissement et un appauvrissement de la biodiversité (disparition des espèces caractéristiques de milieux ouverts) ;
- Des pratiques pouvant être dommageables aux milieux : épandages, fertilisants, retournement de sols. Les habitats naturels présents en bordure des zones humides apparaissent très enrichis, vraisemblablement par des apports de fertilisants alentours (végétation eutrophe) ;
- La présence d'une espèce exotique envahissante : le solidage géant, très présent au sein des secteurs encore fauchés sur les Dérenches.



Les actions historiques de gestion du marais

Peu de travaux ont été réalisés sur ce site. Seules des interventions ont eu lieu en 2011. Elles ont consisté en :

- Le creusement d'une mare dans la pointe est du marais de Bovinens par l'ACCA d'Usinens. La création de ce plan d'eau libre a constitué un élément de diversification de la végétation (végétation des berges et immergée) et de la faune (faune amphibie et aquatique). Aujourd'hui, la mare est presque entièrement envahie par la végétation.
- Des travaux de broyage de végétation, réalisés uniquement sur les secteurs ouverts et semi-ouverts du marais de Bovinens.

Le futur programme d'actions (2023-2028)

Compte tenu des enjeux décrits précédemment, l'objectif majeur retenu pour le site est un retour des prairies humides qui faisaient autrefois la richesse du site, et qui ont disparu au détriment des saulaies et phragmitaies, et une restauration de la mare qui constitue un élément de diversification intéressant. L'amélioration de l'état écologique du site passera aussi par un accompagnement vers des pratiques agricoles davantage adaptées aux enjeux écologiques et hydrauliques du site. Les travaux se concentreront sur le secteur de Bovinens, dans lequel se concentraient les espèces et milieux historiques à enjeux.

Type d'actions	2023	2024	2025	2026	2027	2028
Bucheronnage et rognage des souches en lisière de la prairie sud	■					
Broyage de restauration sans exportation (secteur sud et zone centrale)	■	■				
Broyage d'entretien (secteur sud et zone centrale) avec exportation (ou fauche par un agriculteur)			■	■	■	■
Restauration de la mare		■	■			
Entretien de la mare				■		■
Suivi des effets de la restauration sur les milieux et les espèces	■		■			■
Actualisation des données naturalistes et recherche d'espèces patrimoniales	■		■			■

